



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

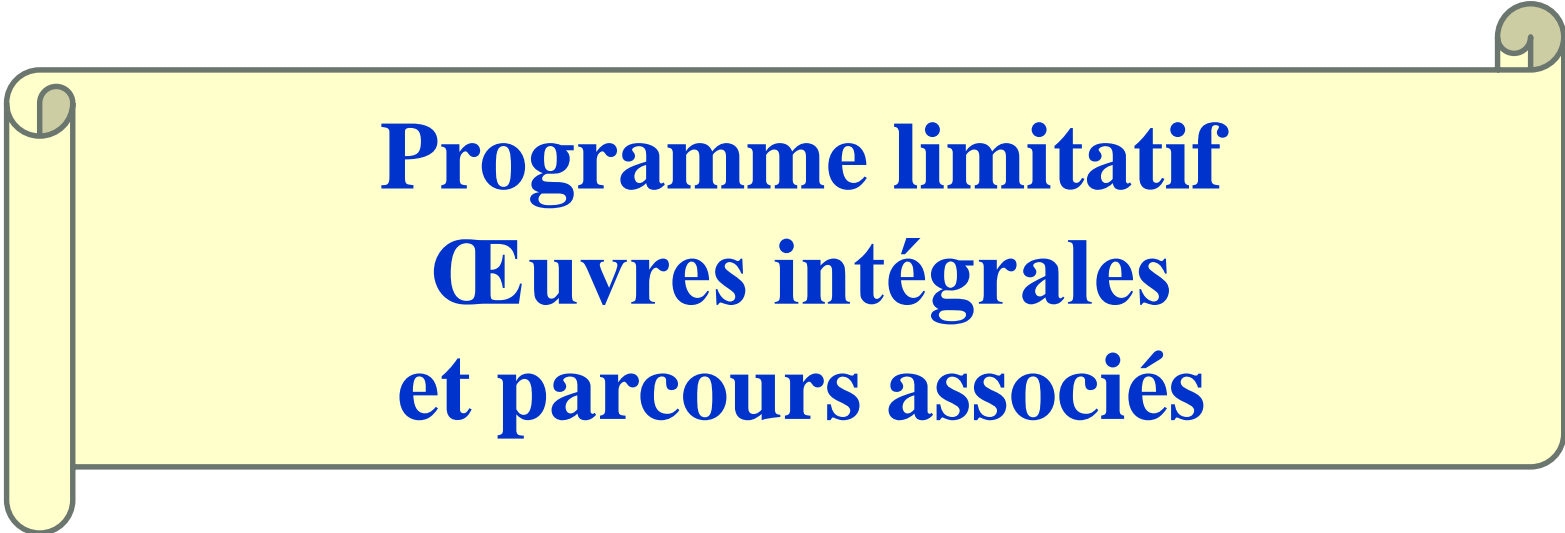


Les nouveaux programmes de français au lycée et les nouvelles EAF

Enseignement commun Classes de Première

2019 / 2020

Inspection pédagogique de Lettres – Académie de Bordeaux

A yellow scroll graphic with a dark green border and a dark green shadow. The scroll is unrolled in the middle, with the top and bottom edges curled up. The text is centered on the unrolled part.

**Programme limitatif
Œuvres intégrales
et parcours associés**

**Programme national d'œuvres pour l'enseignement de
Français pour l'année scolaire 2019-2020**

OE : La poésie du 19^e au 21^e siècle

Voie générale

**Victor Hugo, *Les Contemplations*,
livres I à IV**

Parcours : Les Mémoires d'une âme

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*

**Parcours : Alchimie poétique :
la boue et l'or**

Guillaume Apollinaire, *Alcools*

Parcours : Modernité poétique ?

Voie technologique

**Victor Hugo, *Les Contemplations*,
livres I à IV**

Parcours : Les Mémoires d'une âme

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*

**Parcours : Alchimie poétique :
la boue et l'or**

Guillaume Apollinaire, *Alcools*

Parcours : Modernité poétique ?

**Programme national d'œuvres pour l'enseignement de
Français pour l'année scolaire 2019-2020**

OE : La littérature d'idées du 16^e au 18^e siècle

Voie générale

**Montaigne, *Essais*, « Des Cannibales »,
I, 31 ; « Des Coches », III, 6**
[translation en français moderne autorisée]
**Parcours : Notre monde vient d'en
trouver un autre**

**Jean de La Fontaine, *Fables*
(livres VII à XI)**

**Parcours : Imagination et pensée
au XVII^e siècle**

**Montesquieu, *Lettres persanes*
Parcours : Le regard éloigné**

Voie technologique

**Montaigne, *Essais*, « Des Cannibales »,
I, 31 ;**
[translation en français moderne autorisée]
**Parcours : Notre monde vient d'en
trouver un autre**

**Jean de La Fontaine, *Fables*
(livres VII à IX)**

**Parcours : Imagination et pensée
au XVII^e siècle**

**Voltaire, *L'Ingénu*
Parcours : Voltaire, esprit
des Lumières**

**Programme national d'œuvres pour l'enseignement de
Français pour l'année scolaire 2019-2020**

OE : Le roman et le récit du Moyen-Âge au 21^e siècle

Voie générale

Voie technologique

**Madame de Lafayette,
*La Princesse de Clèves***

Parcours : Individu, morale et société

**Madame de Lafayette,
*La Princesse de Clèves***

Parcours : Individu, morale et société

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*

**Parcours : Le personnage de roman,
esthétiques et valeurs**

Jules Verne,

***Voyage au centre de la Terre*
Parcours : Science et fiction**

**Marguerite Yourcenar,
*Mémoires d'Hadrien***

Parcours : Soi-même comme un autre

**Nathalie Sarraute,
*Enfance***

Parcours : Récit et connaissance de soi

**Programme national d'œuvres pour l'enseignement de
Français pour l'année scolaire 2019-2020**

OE : Le théâtre du 17^e au 21^e siècle

Voie générale

Jean Racine, *Phèdre*

Parcours : Passion et tragédie

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*

Parcours : La comédie du valet

Samuel Beckett, *Oh les beaux jours*

**Parcours : Un théâtre
de la condition humaine**

Voie technologique

Molière, *L'Ecole des femmes*

Parcours : Comédie et satire

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*

Parcours : La comédie du valet

Samuel Beckett, *Oh les beaux jours*

**Parcours : Un théâtre
de la condition humaine**

Les exercices d'écriture aux EAF

À l'examen, les candidats auront le choix entre 2 sujets

VOIE GÉNÉRALE

Durée : 4 heures / Coef. 5

VOIE TECHNOLOGIQUE

Durée : 4 heures / Coef. 5

1 commentaire
(1 seul texte)

ou

1 dissertation
(3 sujets liés
aux OI & PA)

1 commentaire
(1 seul texte)

ou

1 contraction
suivie d'1 essai
(3 sujets liés
aux OI & PA)

Peut porter sur
l'un des 4 OE :
- Poésie
- Littérature d'idées
- Roman/Récit
- Théâtre

Peut porter sur
l'un des 4 OE :
- Poésie
- Littérature d'idées
- Roman/Récit
- Théâtre

Peut porter sur
l'un des 3 OE :
- Poésie
- Roman/Récit
- Théâtre

Porte obligatoirement
sur l'OE :
- Littérature d'idées
(texte à contracter de
fin 19^e, du 20^e ou 21^e)

En voie générale : selon toute vraisemblance l'OE choisi pour le commentaire ne sera pas le même que celui choisi pour la dissertation, de sorte à laisser le choix au candidat. **MAIS LE TEXTE NE LE PRÉCISE PAS !**

Le commentaire

- **Durée** de l'épreuve : **4 heures** (voies générale et technologique) : donc :
 - ⇒ **un calibrage de 30 à 35 lignes** environ pour une densité de matière à commenter suffisante ;
 - ⇒ malgré la durée de composition, il n'y a **pas** de raisons d'avoir *a priori* **d'attente supérieure en matière d'évaluation**, eu égard à l'absence du point d'appui que constituaient à la fois le corpus et la question de corpus.
- L'**exercice** est **défini** dans les **mêmes termes que** dans les **précédentes instructions** :
 - ⇒ il est donc de **même nature** et ne peut **pas** verser **dans la seule linéarité**.
- Le mot « composé » n'est pas accolé au mot « commentaire » : il est cependant dans le texte officiel : « *Le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des analyses précises son interprétation et ses jugements personnels* ».
 - ⇒ **on attend donc** :
 - **un degré d'organisation** qui peut prendre plusieurs formes :
 - une composition proche de l'exercice d'origine ;
 - une composition qui suive (par exemple sous une forme thématique) l'ordre du texte...
 - dans tous les cas, cette **organisation** doit être **explicite, claire et cohérente**.

- Pour la voie générale :

- ⇒ « *Le commentaire porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première* ».

- Pour la voie technologique :

- ⇒ « *Le commentaire porte sur un texte littéraire, en lien avec un des objets d'étude du programme de la classe de première, à l'**exclusion** de l'objet d'étude **littérature d'idées** du XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècle* ».

- ⇒ « *Le **sujet est formulé de manière à guider** le candidat dans son travail* ».

- il sera donc, comme à l'accoutumée, proposé au candidat de prendre appui sur des axes de lecture suggérés.

- Pour les deux voies :

- ⇒ Le **texte** de commentaire n'est **pas pris dans les œuvres au programme ni dans les parcours**, ce qui signifie qu'il doit entretenir la plus faible interaction possible avec la perspective du parcours :

- on évitera par exemple un Laforgue trop baudelairien, un Lamartine trop proche des *Contemplations*...

- on attendra ainsi de l'**introduction** qu'elle permette une **caractérisation générique et typologique** du texte plutôt que son inscription dans un ensemble plus vaste (courants littéraires, registres...), tout en annonçant un **projet de lecture cohérent**.

■ Pour l'enseignement dans chacune des deux voies :

- ⇒ La **méthode** du **commentaire** peut être **travaillée** à partir de **tous les textes** et extraits étudiés en classe, comme à partir d'un **texte sans rapport** avec les œuvres au programme et les parcours associés.
- ⇒ Il semble cependant important de confronter les élèves à l'exercice du commentaire d'un **texte sans rapport** avec les œuvres au programme et les parcours associés lors d'un **baccalauréat blanc** par exemple.
- ⇒ Il peut être intéressant de choisir des **extraits** d'œuvres **lues en lecture cursive**. Ils sont – possiblement – plus éloignés de l'œuvre et du parcours et constitueront une bonne entrée ou une occasion pédagogique pour favoriser un échange ultérieur sur cette lecture cursive.
- ⇒ « L'**explication linéaire** » peut constituer un temps initial d'étude du texte, **propédeutique** à l'organisation en **commentaire**.
- ⇒ Des **méthodes différentes et variées** peuvent et doivent être pratiquées (cf. notre **diaporama de l'an dernier** sur l'explication de textes et la ou les lectures).

La dissertation

- « *La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle organisée sur une question littéraire portant sur l'une des œuvres et sur le parcours associé figurant dans le programme d'œuvres. Le candidat choisit l'un des trois sujets de dissertation, chacun étant en rapport avec l'une des œuvres du programme et son parcours associé* ».
- ⇒ Le **noyau central** des programmes c'est l'**œuvre intégrale**.
- ⇒ Le **parcours associé éclaire** cette œuvre.
- ⇒ La **dissertation porte sur l'œuvre étudiée** SELON LE PARCOURS ASSOCIÉ à cette œuvre :
 - le **titre de l'œuvre** est explicitement **mentionné dans le sujet**. L'exemple proposé dans les documents d'accompagnement est fiable sur ce point.
 - le **sujet** peut être formulé à partir :
 - ▶ d'une **question sur l'œuvre ;**
 - et éventuellement :**
 - ▶ d'une **citation interne** à l'œuvre ;
 - ▶ d'une **citation externe** à l'œuvre.

La dissertation

- ⇒ Pour **répondre à la question** qu'on lui pose, le candidat doit donc **faire preuve de sa connaissance de l'œuvre** :
 - c'est cette connaissance qui est d'abord visée ;
 - elle se révèle par des **références exactes**, voire par quelques **citations**.
- ⇒ Le **parcours associé** donne une **direction d'étude** et réduit donc l'ouverture des sujets possibles.
- ⇒ Le **groupement de textes du parcours associé** donne à l'élève une **ressource supplémentaire**. Il peut en faire état pour mettre sa réponse et son analyse en perspective.
- ⇒ **MAIS** :
 - **on attend** que **l'élève s'appuie sur l'œuvre** ;
 - **on valorise** les candidats qui sont capables d'élargir **la réflexion aux parcours**.

■ Pour l'enseignement :

- ⇒ **La dissertation se travaille dès la classe de Seconde AVEC TOUS LES ÉLÈVES** (CF. Journées de formation J1 de l'an passé).
- ⇒ Elle se travaille comme exercice « complet » mais aussi dans **différentes directions** qui la préparent :
 - **à partir d'une première étude partielle de l'œuvre**, la réponse à une question complète :
 - ▶ Ex : Après la lecture de l'incipit et de l'explicit des *Mémoires d'Hadrien*, répondre à la question suivante : « Les *Mémoires d'Hadrien* témoignent-ils de l'écriture du genre autobiographique ? ».
 - ▶ Ex : Après la lecture de la préface des *Contemplations*, le repérage de quelques poèmes dans l'œuvre et l'étude d'un texte, répondre à la question suivante : « Les *Contemplations* sont-elles une biographie imaginaire ? ».
 - **sous forme de paragraphes ou de plans ;**
 - **sous formes d'exempliers** à reconstituer/terminer/remplir ;
 - **comme principe directeur de la séquence** (voir le travail de l'an passé).

La contraction de texte suivie d'un essai

- *« La contraction de texte suivie d'un essai permet d'apprécier l'aptitude à reformuler une argumentation de manière précise, en respectant l'énonciation, la thèse, la composition et le mouvement. Elle prend appui sur un texte relevant d'une forme moderne et contemporaine de la littérature d'idées. D'une longueur de mille mots environ, ce texte fait l'objet d'un exercice de contraction au quart, avec une marge autorisée de plus ou moins 10%. Le candidat indique à la fin de l'exercice le nombre de mots utilisés ».*
 - ⇒ **La contraction est un résumé**, elle valide les **mêmes compétences** que cet exercice.
 - ⇒ Elle prendra **appui sur un texte** de la **fin** du **19^e**, du **20^e** ou du **21^e siècle**.
 - ⇒ **3 sujets** seront **proposés au candidat**, constitués d'un texte à contracter et d'un essai, chacun en lien avec les œuvres au programme et les parcours de littérature d'idées :
 - **le candidat choisit en fonction de ce qu'il a étudié dans l'année.**

- *« Le sujet de l'essai porte sur le thème ou la question que le texte partage avec l'œuvre et le parcours étudiés durant l'année dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa connaissance de l'œuvre et des textes étudiés pendant l'année ; il peut en outre faire appel à ses lectures et sa culture personnelles ».*

⇒ Le **sujet** est **référé aux œuvres de littérature d'idées** :

- il y aura donc **3 sujets** parmi lesquels le candidat doit choisir en fonction de ce qu'il a étudié pendant l'année ;
- le texte à contracter et le sujet de l'essai partagent donc leur thématique et/ou leur problématique avec l'œuvre et le parcours associé en littérature d'idées.
- le sujet de l'essai permettra d'engager une **réflexion sur une thématique ancrée dans le monde d'aujourd'hui**.
- le candidat a la **possibilité d'utiliser la première personne du singulier** pour rédiger son travail.

■ Pour l'enseignement :

- ⇒ **La contraction de texte se travaille dès la classe de Seconde AVEC TOUS LES ÉLÈVES** (cf. Journées de formation J1 de l'an passé).
- ⇒ Il n'est pas facile de trouver les textes *ad hoc*. **Nous vous conseillons** vivement, outre ceux que vous trouverez sur le site académique au terme des journées de Janvier, de :
 - **mutualiser** vos choix ;
 - **regarder** du côté des textes de Culture Générale et Expression **en STS** ;
 - **puiser dans** des **magazines ou journaux de « bonne tenue »**.

■ Pour l'enseignement :

⇒ **En classe de 1^{ère}**, et singulièrement cette année, **vous veillerez**, outre le travail que vous menez d'ores et déjà sur des textes de plus en plus longs, **à proposer aux élèves**, le plus rapidement possible **des textes de 1000 mots très « architecturés »**.

⇒ Il s'agira alors :

→ de **les familiariser avec cette longueur ;**

→ de leur montrer **quelles prises on peut avoir sur un texte**, même sans l'avoir lu en détail :

- ▶ alinéa et paragraphes ;
- ▶ premières et dernières phrases qui se répondent clairement ;
- ▶ énumérations repérables ;
- ▶ connecteurs logiques visibles...

■ Pour l'évaluation :

⇒ **On pourra s'inspirer de ces critères, par ordre d'importance :**

- **conservation** par l'élève **de l'essentiel du texte** ;
- **suppression** par l'élève **du « superflu » ou de « l'illustratif »** : ce n'est pas la même chose, il est plus ennuyeux de supprimer quelque chose d'important que de conserver quelque chose de secondaire ;
- **maintien de l'énonciation** ;
- **correction de la syntaxe** : la réduction et la réécriture conduisent parfois les élèves à produire des phrases fortement incorrectes. Un élève qui modifie fortement la syntaxe d'origine pour réduire efficacement le texte fait un exercice réussi. Le maintien de la syntaxe avec de nombreuses suppressions n'est pas forcément fautif mais plus maladroit ;
- **singularité du vocabulaire** : attention, s'agissant de ce dernier critère, on conserve les termes *concept* ou *notion* : par exemple, dans un texte sur la « tolérance » ou « l'illettrisme », il ne convient pas de gloser chaque fois le terme. Il convient de réduire les différents termes spécifiques (hyponymes) en terme générique (hyperonyme) et de singulariser son lexique chaque fois que c'est possible.

Les oraux des EAF

L'épreuve orale aux EAF

Voies générale et technologique : Coef. 5

**20
minutes
20 points**

**2 parties
dissociées**

Préparation : 30 minutes

1^{ère} partie
**Temps de vérification des
connaissances et savoir-
faire**
12 minutes : 12 points

2nde partie
**Temps d'échange
et d'ouverture**
8 minutes : 8 points

■ L'épreuve orale :

- ⇒ **Elle reste** une **épreuve de 20 minutes, préparée en 30 minutes.**
- ⇒ Durant ces 30 minutes, le candidat prépare :
 - **l'explication linéaire d'un extrait** « *d'une vingtaine de lignes de prose continue* » ;
 - **la question de grammaire** « *qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte* ».
- ⇒ **Elle reste** une **épreuve en deux temps** :
 - le premier consacré à l'**exposé**, **MAIS** durant **12 minutes évaluées sur 12** ;
 - le second consacré à l'**entretien**, **MAIS** durant **8 minutes évaluées sur 8**.



→ **NE CONFONDEZ PAS BARÈME ET MINUTAGE** : le texte juridique ne donne pas de minutage interne à l'épreuve d'exposé.

1^{ère} partie de l'épreuve : 12 points
Exposé sur un des textes du descriptif

→ Accueil du candidat

- Indication par l'examinateur à l'écrit sur la fiche d'évaluation :
- ♦ du texte et du passage retenu (vingtaine de lignes de prose continue)
 - ♦ de la question de grammaire (obligatoirement sur un passage de l'extrait à expliquer) = analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase

→ À l'issue du temps de préparation :

- | | | |
|---|--|-------|
| 1 | → Brève situation du texte dans l'OI ou le PA | 2 pts |
| 2 | → Lecture à voix haute, juste, pertinente et expressive du texte | 8 pts |
| 3 | → Explication linéaire du passage | 8 pts |
| | → Réponse à la question de grammaire | 2 pts |

2^{nde} partie de l'épreuve : 8 points
Présentation de l'œuvre choisie par le candidat (OI ou LC) et entretien

→ Brève présentation de l'œuvre et raisons du choix

- Entretien avec l'examinateur qui :
- ♦ prend appui sur la présentation
 - ♦ évalue les capacités :
 - à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion
 - à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre

8 pts



→ L'examinateur ne revient pas sur la 1^{ère} partie de l'épreuve

■ L'explication linéaire et la longueur de l'extrait :

⇒ **L'explication de texte linéaire :**

- c'est une **lecture rapprochée** ;
- elle **vis**e à **confronter l'élève à la rigueur du matériau textuel** ;
- elle **n'est pas une lecture exhaustive** qui viserait à tout épuiser mot à mot ;
- en ce sens, elle **est méthodique et orientée** :
 - **par une question ou un projet de lecture** ;
 - ou encore **par une organisation signifiante du texte en mouvements ou parties** (Cf le document d'accompagnement sur EDUSCOL).

⇒ **La longueur de l'extrait :**

- la lecture linéaire s'exerce à l'examen sur **une vingtaine de lignes de prose continue** ou leur équivalent ;
- c'est l'examinateur qui coupe le texte avant la phase des 30 minutes de préparation s'il le considère comme trop long.



→ La notion de **prose continue** (voir la note de service) suppose que l'on ne coupe pas le texte/l'extrait en son mouvement.

Exposé sur un des textes du descriptif

	Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
Lecture	<ul style="list-style-type: none">▶ Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	<ul style="list-style-type: none">▶ Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens
Explication	<ul style="list-style-type: none">▶ Bonne compréhension littérale du texte▶ Analyse pertinente au service d'une interprétation▶ Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte▶ Références précises au texte étudié	<ul style="list-style-type: none">▶ Qualité de l'expression et niveau de langue orale▶ Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos

■ Pour l'enseignement :

- ⇒ Vous considèrerez que **la logique des programmes demande que l'on joue sur :**
 - **différents emfans ;**
 - **différentes vitesses ;**
 - **différentes précisions de lectures.**

- ⇒ L'**extrait d'une vingtaine de lignes** pourra alors prendre place dans un ensemble plus vaste lu en classe sous des formes différentes, et qui sera comme un « **zoom** », **détaillé et justifié**, à l'intérieur de cet ensemble.
 - Ex : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Une charogne » :
 - **lecture « commentée » du poème ;**
 - **lecture linéaire (= zoom) des 6 premiers ou 6 derniers quatrains.**
 - Ex : Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* :
 - **lecture à voix haute des trois premières pages**, commentaire partagé avec les élèves, repérage de quelques expressions clés ;
 - **lecture linéaire (= zoom) des 20 premières lignes de l'incipit.**

■ La question de grammaire :

- ⇒ « *La question de grammaire posée [...] ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte* ».
 - elle concerne uniquement une **phrase**, ou une **partie de phrase** de l'extrait étudié.

- ⇒ Elle porte uniquement sur le **programme de syntaxe de la classe de première** :
 - les **subordonnées conjonctives** utilisées en fonction de **compléments circonstanciels** (cause, conséquence, but, condition, concession) ;
 - l'**interrogation** : syntaxe, sémantique et pragmatique ;
 - l'expression de la **négation**.

- ⇒ **Si** l'extrait ne comporte **aucun exemple des 3 points** ci-dessus **au programme**, une **transformation** est **proposée** à l'élève (voir document Eduscol).

- ⇒ La question de grammaire est **posée par l'examineur au moment où il donne** au candidat **l'extrait à expliquer**.
 - elle est donc préparée par le candidat durant ses 30 minutes de préparation.

- ⇒ Comme le libellé de l'extrait, la question de grammaire est **rédigée sur la fiche d'évaluation**.

■ La question de grammaire :

Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des savoirs linguistiques pertinents pour l'analyse faisant l'objet de la question.	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent.• Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques.

■ La question de grammaire :

⇒ Ex : « À Villequier » : « *Ne vous irritez pas ! fronts que le deuil réclame* »

→ Analysez la négation dans ce vers.

→ **On attendra du candidat un certain nombre de remarques, par exemple dans la liste suivante :**

- ▶ **qu'il identifie la négation totale à double détente « *Ne... pas* »** (« *Ne* » associé à un autre adverbe négatif « *pas* » qui encadrent un verbe au mode injonctif).
- ▶ **qu'il glose cette négation à double détente** caractéristique de la langue française, en expliquant :
 - qu'elle est **systématique à l'écrit** et **variable à l'oral** (on peut expliciter les conditions de cette variation) ;
 - qu'elle **se répartit** en général **de chaque côté du verbe conjugué sauf à l'infinitif** (« *Ne pas s'irriter* ») ;
 - éventuellement qu'elle **se positionne avant le COD quand celui-ci est un pronom** (« *Je ne vois pas Julien* » vs « *Je ne le vois pas* »).
- ▶ **qu'il connaisse les origines sémantiques** de « *pas* » (nom commun puis adverbe de négation, même principe que : « *Ne mie* », « *Ne goutte* »...).
- ▶ **qu'il reconnaisse le caractère total de la négation** qui porte sur la proposition entière.

■ L'entretien :

- ⇒ *« Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture ».*

- ⇒ *« Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve :*
 - 1. Le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix ;*
 - 2. Le candidat réagit aux relances de l'examineur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre ».*

- ⇒ *« L'examineur ne revient pas sur la première partie de l'épreuve. Evitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix ».*

■ L'entretien :

⇒ **Le candidat choisit** donc **l'œuvre** qu'il souhaite présenter :

- ce **choix** est **fait dans la liste des œuvres (intégrales** du programme imposé et **cursives***) proposées par le professeur :
 - ▶ un candidat peut donc tout à fait être évalué sur la même œuvre en exposé et en entretien. Rien n'est prescriptif : l'examineur est donc libre de choisir, en amont de l'examen, s'il souhaite ou non modifier le choix de l'extrait sur lequel il avait initialement prévu de faire composer le candidat lors de l'exposé.
- ce **choix** est **validé par le professeur avant signature du descriptif** :
 - ▶ l'élève n'est donc pas autorisé à modifier son choix après signature du descriptif.
- puisque la liste des œuvres proposées figure sur le descriptif de la classe, l'examineur devrait connaître en amont de l'épreuve, *via* le numéro d'anonymat, le choix personnel de chaque candidat.



*** La lecture cursive ne peut pas être un roman graphique (BD).**

■ L'entretien :

⇒ L'**objectif** de l'entretien est l'**appropriation**. Le candidat :

→ se met en **position d'un lecteur** qui vient parler de son **rapport à la lecture** de l'œuvre qu'il a choisie : il doit donc témoigner de son **investissement personnel** ;

→ peut être **en possession de son livre**, au sein duquel on peut trouver des annotations de sa part et des repères (*post-it...*) ;

⇒ **Une appropriation** juste **suppose** évidemment la **connaissance**, elle **n'est pas une invention personnelle**, elle suppose elle aussi un **équilibre entre** les **droits du texte et** les **droits du lecteur** :

→ cependant, **l'entretien ne vise pas la connaissance**, et certainement pas un discours académique sur l'œuvre. Ces compétences ont été évaluées par d'autres exercices des EAF.

→ les **relances** de l'examinateur sont celles d'un **dialogue** et non d'une explication de texte.

Présentation de l'œuvre choisie par le candidat (OI ou LC) et entretien

	Attendus de la prestation orale	Éléments évalués
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation synthétique de l'œuvre retenue ▶ Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel ▶ Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion ▶ Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Capacité à défendre une lecture personnelle ▶ Capacité à expliquer et à justifier ses choix ▶ Aptitude au dialogue ▶ Qualité de l'expression et niveau de langue orale ▶ Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion ▶ Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

■ Pour l'enseignement :

- ⇒ **En classe, on prépare donc à la fois**, lors des séquences sur l'œuvre intégrale et son parcours associé :
 - la **dissertation ET l'appropriation** en voie générale ;
 - l'**essai ET l'appropriation** en voie technologique.

Remarque :

L'absence de la dissertation en voie technologique ouvre un espace didactique et pédagogique singulier : il s'agit de lire, de comprendre et de rendre compte de sa lecture essentiellement **dans une perspective d'appropriation personnelle**.



Le descriptif des activités

Rappel (compte tenu des aménagements apportés par la lettre du ministre 06/01/2020)

**VOIE
GÉNÉRALE**

Exposé

**VOIE
TECHNOLOGIQUE**

entre 20 et 24 textes
(interrogation sur une
vingtaine de lignes)

entre 13 et 16 textes
(interrogation sur une
vingtaine de lignes)

Jusqu'à 6 textes par OE

OI

PA

Poésie

3 (+)

3 (+)

Littérature d'idées

3 (+)

3 (+)

Roman / Récit

3 (+)

3 (+)

Théâtre

3 (+)

3 (+)

Jusqu'à 4 textes par OE

OI

PA

Poésie

2 (+)

2 (+)

Littérature d'idées

2 (+)

2 (+)

Roman / Récit

2 (+)

2 (+)

Théâtre

2 (+)

2 (+)



Recommandation : compte tenu de la logique de l'étude de l'œuvre intégrale, il semble préférable de ne pas en réduire le nombre d'extraits étudiés.

Entretien : + 1 œuvre (OI ou LC) choisie par le candidat

■ Le descriptif des activités :

⇒ Il n'y aura **pas de cadrage national du descriptif**.

→ **chaque académie décidera de la forme** qu'elle souhaite lui donner ;

→ nous vous proposerons prochainement un **modèle de descriptif pour l'académie de Bordeaux ;**

→ le descriptif est **identique** dans sa forme pour la **voie générale** et la **voie technologique**.

⇒ Il s'agit d'un **descriptif de classe :**

→ il est **établi et signé par le professeur pour l'ensemble de la classe ;**

→ il porte le **cachet de l'établissement ;**

→ si nécessité, **possibilité** pour le professeur ou le chef d'établissement de formuler une **remarque expliquant une situation particulière** d'un élève ou d'enseignement (élève qui aurait été longtemps absent, qui changerait de classe ou d'établissement en cours d'année ; situation d'un professeur absent avec difficulté de suppléance...). Le texte officiel le permet : « [...] *mention expliquant et justifiant l'anomalie [...]* ».

■ Le descriptif des activités :

⇒ **Chaque candidat aura en sa possession :**

- **une copie du descriptif** qu'il « *présente [...] à l'examineur au début de l'épreuve* » ;
- **les textes ou extraits travaillés en explication linéaire, reprographiés SANS AUCUNE NOTE NI CHAPEAU, en deux exemplaires ;**
- **L'œuvre intégrale qu'il a choisi de présenter en entretien.**
- Chaque candidat « *dispose des mêmes documents pour l'épreuve et pour sa préparation* ».

Dispositions particulières :

- Si les candidats ont lu des textes plus longs que les extraits proposés à l'examen, il n'est pas impossible qu'ils se présentent avec l'ensemble du texte. Le professeur aura alors pris soin de numéroter les seuls vers ou lignes sur lesquels a été conduite l'explication linéaire. Cette disposition n'est pas obligatoire et dépend de la longueur du texte et du choix des professeurs.
- Dans la mesure où les textes auront été déposés sur la plateforme avec le descriptif, les candidats peuvent en apporter un seul exemplaire.

■ Le descriptif des activités :

- ⇒ Il faut garder en tête l'**usage du descriptif** :
 - c'est un **document pour une certification nationale** ;
 - il doit rester **minimaliste**.

- ⇒ Vous pouvez, parallèlement **élaborer avec les élèves en cours d'année**, un descriptif détaillé qui constitue à la fois un sommaire progressif de votre travail et une aide à la révision.

- ⇒ Une charte académique vous sera transmise prochainement qui vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble des éléments d'organisation stabilisés dans notre académie.

Les IA IPR de Lettres de l'académie de Bordeaux.